

# SÉANCE extraordinaire

Le 17 avril 2019

---

---

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 17 avril 2019, à 16 h 20, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

**SONT PRÉSENTS :** Madame Louise Langlois, maire, madame la conseillère Meggie Ritchie et messieurs les conseillers Bruno-Pierre Godbout, Denis Pelchat, Richard Duguay, Donald Vachon et Gaétan Daraïche.

**EST ÉGALEMENT PRÉSENT :** Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier.

---

---

## OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

### **190417.145 OCTROI DE CONTRAT – J.A. LARUE INC. – FOURNITURE D'UN SOUFFLEUR À NEIGE USAGÉ**

CONSIDERANT l'appel d'offres pour la fourniture d'un souffleur à neige usagé année 2019, moins de 500 heures d'utilisation ;

CONSIDÉRANT qu'un seul soumissionnaire a répondu à l'appel d'offres et que la proposition est conforme;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du directeur du service des travaux publics ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu d'octroyer le contrat pour la fourniture d'un souffleur à neige usagé à J. A. Larue Inc., au montant de 183 902.51 \$, toutes taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **190417.146 SIGNATAIRE – PROTOCOLE D'ENTENTE RELATIF À L'OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU VOLET 2 DU FONDS DES PETITES COLLECTIVITÉS NOUVEAU FONDS CHANTIERS CANADA-QUÉBEC**

Il est proposé par monsieur le conseiller Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce conseil autorise monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier à signer, pour et au nom de la ville, le protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du volet 2 du Fonds des petites collectivités / Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec

(dossier numéro 2020149).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**190417.147 TECQ 2014-2018 – MODIFICATION DU VOLET PROGRAMMATION DES TRAVAUX**

CONSIDÉRANT les contributions fédérales et provinciales relatives à la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ);

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler doit respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler s'est engagée à informer le MAMH de toute modification qui sera apportée à la programmation des travaux approuvée par la résolution 181203.379;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu d'approuver la programmation de travaux révisée, jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante, dans le cadre du programme de subvention TECQ 2014-2018 et d'en transmettre une copie au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**190417.148 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le conseiller Gaétan Daraïche propose la levée de l'assemblée à 16 h25.

**VILLE DE CHANDLER**

\_\_\_\_\_  
**Louissette Langlois**  
Maire

\_\_\_\_\_  
**Roch Giroux,**  
Directeur général et greffier